

Ouverture d'un nouveau point de restauration de proximité - École de Brottes

Lundi 10 mai 2021





Sommaire

Nouveau point de restauration	3
Investissement Ville de Chaumont	4
Fonctionnement Agglomération	5

Contact presse

Charlène MAURIVARD

Chargée de communication Agglomération de Chaumont Tél. 06.08.40.80.73

Mail: cmaurivard@agglo-chaumont.fr









Nouveau point de restauration

L'Agglomération de Chaumont et la Ville de Chaumont ont œuvré pour la mise en place d'un nouveau point de restauration de proximité dans la commune de Brottes.

Sur la partie investissement, ce nouvel aménagement s'inscrit dans le cadre du Plan Pluri Annuel d'Investissement (PPI) de la Ville de Chaumont. Il s'agit de créer des espaces de restauration de proximité pour éviter les déplacements d'élèves pendant la pause méridienne : des trajets parfois longs, générateurs de fatigue pour les écoliers.

Sur la partie fonctionnement, le site sera géré, sur la partie repas, dans le cadre d'une délégation de service public avec l'encadrement des enfants sur la pause méridienne par des agents de l'Agglomération de Chaumont.

Sur 64 élèves (21 maternelles et 43 élémentaires, ce sont 37 qui déjeunent sur site quotidiennement (près de 60%)

En cette période de crise sanitaire, cela va permettre d'éviter le brassage entre élèves de différentes écoles et ainsi limiter la propagation du virus de la COVID-19.



Investissement Ville de Chaumont

Depuis 2014, dans le cadre de sa compétence bâtimentaire, la Ville de Chaumont s'inscrit dans une politique forte de travaux au profit des écoles. Depuis 2016, dans le cadre du PPI, c'est 2 121 000€ d'investissement qui ont été engagés pour le confort des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.

En ce qui concerne la restauration de Brottes, les travaux ont été confiés à des entreprises locales pour la maçonnerie, l'électricité ou encore pour l'installation d'un ascenseur ou confiés en régie aux agents de la collectivité.

Investissement école de Brottes : 200 000€

Réalisés : 130 000€

Reste à faire : 70 000€ : sanitaires-accessibilité et travaux d'assainissement

Après Herriot, Voltaire-Moulin, Jean Macé, Lafayette et René Cassin,

Le site de Brottes est le 6ème espace de restauration de proximité réalisé par la Ville de Chaumont.



Fonctionnement Agglomération

Fort de 21 restaurants de proximité gérés dans le cadre d'une délégation de service public, l'Agglomération de Chaumont réitère l'opération avec

Scolarest pour la restauration scolaire de l'école de Brottes.

L'Agglomération de Chaumont est intervenue dans le financement du mobilier, du matériel de cuisine ainsi que la vaisselle du restaurant.

En ce qui concerne l'organisation de la restauration, les repas continueront à être produits sur le site de Saint-Roch puis livrés à l'espace restauration de Brottes auprès des agents de l'agglomération qui assureront le service auprès des enfants.

Afin de permettre aux familles de s'adapter, le transport du temps de midi jusqu'à Neuillly-sur-Suize sera maintenu jusqu'aux vacances d'été, avant sa suppression à la rentrée 2021/2022.

